

Fonds de Coopération

Présentation du programme d'investissement du Bureau de Cotonou

- **Le budget prévisionnel du Fonds de coopération** pour 2023 est, à ce jour, de 2 327 974 €. Après le vote de 1 121 200 €, lors du Bureau de Paris en avril 2023, le Bureau réuni à Cotonou le 13 octobre 2023 a voté un programme d'investissement de 1 206 774 €.

Ces subventions de l'AIMF rendront possible un investissement global de 6,2M€ pour les projets portés et mis en œuvre par les municipalités membres de l'AIMF (dont 3,8 M€ de subventions AIMF – toutes tranches de financement incluses – et 2,4M€ de contributions des municipalités bénéficiaires et des partenaires).

Subventions votées par le Bureau réuni à Cotonou aux projets engagés (suites de projets)

- ❖ **Arménie, Erevan** : « Conservation et mise en valeur d'Erébouni avec dynamisation et diversification de l'offre touristique ».

Ce projet vient soutenir l'effort de la Mairie d'Erevan, engagée depuis plusieurs années dans une démarche de mise en place d'un tourisme durable basé sur la valorisation des héritages et patrimoines. Les premières activités ont été mises en œuvre lors de la célébration locale de l'anniversaire des 3 000 ans de la fondation de la ville, mais également lors du XVIIe Sommet de la Francophonie à fin 2018. L'exécution a connu des difficultés, suite aux changements institutionnels et politiques successifs, au déclenchement de la guerre dans le Haut-Karabakh et à la période de pandémie. Il a fait l'objet d'un avenant en 2022, qui intègre la nouvelle situation et le souhait de la ville de travailler également sur le site archéologique en terre de Karmir Blour. Il est en cours d'exécution, en partenariat avec le Centre international de la construction en terre (Craterre, ENSAG).

- ❖ **Cambodge, Phnom Penh** : « Structuration et gestion de la filière de boues de vidange à Phnom Penh ».

Les études préalables financées dans le cadre de l'Initiative pour la santé et la Salubrité en ville (ISSV) ont permis de finaliser le projet de mise en œuvre. Il vise à apporter une réponse innovante et adaptée à la problématique de l'assainissement urbain et de la structuration économique autour de nouveaux services, avec une composante importante sur le développement d'outils de suivi et gestion cartographiques et numériques. Ce projet est soutenu par le SIAAP et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

- ❖ **Congo, Brazzaville** : « Transformation du Cercle culturel de Poto-Poto en pôle culturel, artistique et citoyen ».

Le Conseil municipal et départemental (CMD) de Brazzaville a adopté, en 2012, une stratégie de développement du secteur culturel et touristique. Dans ce cadre, il a engagé un programme de maillage de la métropole en infrastructures culturelles pour répondre aux aspirations des habitants et à leurs besoins d'espaces dédiés à la vie sociale et culturelle, ainsi qu'à la professionnalisation des filières créatives. En capitalisant sur le rôle majeur dans l'épanouissement artistique de Brazzaville qu'a joué le Cercle Culturel de Poto-Poto dans les années 1940, 50 et 60, le projet vise à faire de ce centre, un pôle

culturel et artistique dédié au renforcement du vivre ensemble et au développement des métiers du spectacle. L'intervention sur le bâti permet de réaménager également les locaux de la mairie du 3^{ème} arrondissement de Brazzaville, notamment ceux de l'état civil.

❖ **Cap Haïtien, Haïti** : « Création d'un centre polyvalent, avec un volet mémoriel ».

Les études de préfiguration et de recherche de partenariats financiers sont en cours, grâce à la mobilisation de la coopération entre les villes de Cap Haïtien et de la Nouvelle Orléans, jumelées depuis plusieurs années. L'institut de Sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) est également partenaire du projet.

❖ **Rwanda, Nyanza** : « Sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel de la Ville de Nyanza »

Le projet « Sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel de la Ville de Nyanza » est porté par la Ville, en coordination avec le Plan directeur national du tourisme culturel, établi par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, et qui identifie la ville de Nyanza comme centre du couloir touristique sud et devant héberger un centre d'information touristique de toute la zone. Au niveau local, la ville de Nyanza dispose également d'un plan de gestion de la destination, ainsi que d'une stratégie complète de gestion et de dissémination de l'information touristique relative au couloir sud et à la ville.

Le bâtiment de l'ancienne Cour royale (avant l'indépendance) a été identifié pour héberger ce centre d'information. A travers la rénovation et la restauration de ce bâtiment, qui sera également ouvert au public pour des visites, la ville prévoit la mise en œuvre d'une politique touristique ouverte à tous, y compris les porteurs de handicaps, et se basant sur les nouvelles technologies, aussi bien que sur les traditionnelles.

❖ **Cameroun, Foumban** : « Rénovation de l'ancienne mairie rurale en Maison de la Culture et des Sports ».

Avec ce projet, la Commune de Foumban, dont la vision du développement est basée sur l'inclusion de toutes et de tous pour un meilleur vivre ensemble, a comme objectif d'offrir à sa population un lieu culturel ouvert à tous et pluridisciplinaire, axé sur le libre savoir, mais également sur les pratiques des jeunes, des associations d'habitants et sur l'animation de quartier.

La réhabilitation de ce bâtiment permettra d'agencer un espace dédié au centre de ressources multimédia ; un espace de projection cinématographique ; un espace dédié à la visio-conférence et à la bibliothèque municipale. Le bâtiment a pour vocation d'abriter également l'Agence d'Urbanisme de la Commune de Foumban pour renforcer la Gouvernance Urbaine. L'aménagement d'un terrain de sport externe vient compléter les fonctions de l'ensemble du complexe. Une attention particulière est portée à la dimension environnementale dans les travaux de réhabilitation et dans l'aménagement. Le cahier des charges type de l'AIMF pour la construction durable, est suivi dans la cadre du projet. Enfin, l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale permettra de renforcer les équipes et d'appuyer les partenariats de la commune de Foumban.

❖ **Burundi, Gitega** : « Centre de développement intégré à l'attention des femmes ».

Le projet a démarré avec la conduite de l'étude de faisabilité technique, incluant le bâti, les différentes fonctions du centre et son modèle d'exploitation. L'étude incluait également la préparation des dossiers d'appel d'offres, pour lancement des marchés de travaux à la rentrée 2023. Par ailleurs, cette phase d'étude a été complétée par les concertations avec les parties prenantes pour valider le rôle de chacun (autorités nationales, locales, société civile...) et arbitrer les options stratégiques pour le développement du centre intégré à l'attention des femmes.

- ❖ **Madagascar, Antananarivo** : « Construction et mise en service du premier centre de santé intégré pour la prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre (VBG) ».

La Commune Urbaine d'Antananarivo a lancé les marchés d'appel d'offres pour les principales prestations au démarrage du projet : diagnostic des VBG ; expertise en communication grand public sur les VBG ; marchés d'équipements et de travaux pour la construction du centre de santé intégrant un Centre de Santé de Base (CSB II), une maternité et un service VBG (psychosocial et police/justice). Les dépouillements des offres reçues sont en cours pour lancement de ces activités à la rentrée 2023.

- ❖ **Togo, Ogou 1** : « Centre de promotion féminine (alphabétisation, écoute, espace socio-culturel et restaurant) d'Ogou 1 & égalité femmes hommes dans les communes du Togo ».

Les diagnostics « genre et égalité » ont été lancés dans les 5 Communes concernées par le projet, dont Ogou 1, ville pilote. Ces données permettront de déployer les activités de terrain en partenariat avec la société civile locale d'ici fin 2023. A Ogou 1, une animatrice experte sur les VBG a été recrutée par la Commune pour déployer les activités d'information-sensibilisation grand public et les dossiers d'appel d'offres pour la construction du centre de promotion féminine ont été produits pour lancement du marché, à la rentrée 2023. Au niveau de la Fatière des Communes du Togo, les missions de terrain et ateliers itinérants entre Communes de rayonnement ont été conduits au démarrage du projet pour déterminer les stratégies locales de mise en œuvre du projet. Cette démarche a culminé avec l'atelier national de formation des autorités locales, prestataires et réseaux d'ONG partenaires des Communes sur l'égalité femme-homme et les VBG. Finalement, la campagne de communication nationale sur les VBG a été préparée avec la formation des journalistes partenaires et la production de spots d'information en langues locales, pour déploiement au 4e trimestre 2023, en partenariat avec les radios locales.

- ❖ **Tunis, Tunisie** : « Création de la "fabrique de la ville" »

Le programme a démarré avec la conduite de l'étude de faisabilité pour déterminer le modèle le plus adéquat pour la « fabrique de la ville » : gouvernance, partenariats et modèles financiers. La restitution définitive de cette étude, en septembre 2023, permettra de lancer la phase opérationnelle du projet sur le dernier trimestre. La ville a par ailleurs, procédé au choix du lieu d'implémentation du projet.

- ❖ **Ensemble du réseau, Programme égalité femmes – hommes**

Ce programme, planifié sur 4 ans, vise à matérialiser les engagements du réseau et à aller plus loin dans la structuration d'une stratégie genre à son échelle, avec la mise en place d'un système de suivi monitoring et de partage d'expériences et expertises, ainsi que le soutien à des projets structurants et démonstrateurs au sein du réseau. Le projet vise ainsi à identifier et analyser le développement des thématiques « genre et égalité » au sein de l'AIMF, reposant en particulier sur un état des lieux des attentes et besoins des membres et la mise en réseau des expert.e.s genre à l'échelle de l'AIMF, relais de formations décentralisées et à distance. L'initiative permettra également de valoriser et soutenir concrètement les initiatives exemplaires des villes en matière de genre et d'égalité, de capitaliser la démarche et promouvoir la transversalisations du genre dans les politiques locales et les programmes portés par le Secrétariat Permanent.

- ❖ **Appui aux festivals de cinéma**

La ligne d'appui au cinéma francophone est maintenue en 2023 avec la mise à disposition d'une expertise.

Subventions votées par le Bureau réuni à de nouveaux projets

❖ **Guinée, Kindia, Assainissement Inclusif**

La Commune Urbaine de Kindia, Nantes Métropole et l'AIMF sont partenaires depuis 2019 sur la thématique de l'assainissement, dans le cadre de l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville, cofinancée par la Fondation Bill & Melinda Gates. La phase 2019-2022 a permis de conduire les études de structuration de la Gestion des Boues de Vidange et a été prolongée en 2023, en intégrant la démarche d'assainissement inclusif. Le présent projet est l'achèvement de ce processus avec la mise en œuvre opérationnelle. Il permettra de développer un service local de gestion des boues de vidange en partenariat public-privé, intervenant sur l'ensemble de la filière (collecte semi-mécanique, dépotage sécurisé, traitement pour réutilisation), et de renforcer l'offre d'assainissement public (blocs sanitaires innovants). Le projet bénéficiera aux habitants de l'intercommunalité de Kindia (environ 200 000 personnes).

❖ **RDC, Bukavu, Assainissement inclusif**

La Commune de Bukavu et l'AIMF sont partenaires depuis 2019 sur la thématique de l'assainissement, dans le cadre de l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville cofinancé par la Fondation Bill & Melinda Gates. Tout comme pour la Ville de Kindia, le projet présenté au Bureau de l'AIMF à Cotonou, constitue la déclinaison opérationnelle des différentes études conduites. Compte tenu de l'existence de services de vidange d'une part et de l'ampleur des besoins de cette ville de 2 millions d'habitants située dans une zone d'insécurité chronique, d'autre part ; la priorité est mise sur l'accès à l'assainissement public au niveau des 5 principaux marchés de la ville. Le programme vise à améliorer durablement leur salubrité par l'équipement en blocs sanitaires innovants, leur aménagement et le renforcement de leur exploitation en partenariat public-privé. En parallèle, la Commune sera accompagnée pour renforcer son contrôle de l'assainissement, ainsi que sa capacité de dialogue entre autorités publiques et privées pour l'amélioration des services de gestion des boues de vidange. Le projet bénéficiera aux usagers des principaux marchés de Bukavu (environ 50 000 personnes).

❖ **Sénégal, Ndiob, Assainissement**

La Commune fait face à des besoins très importants d'assainissement privé (plus de 1 000 ménages étant dépourvus de toilettes améliorées) et public (le territoire ne disposant pas d'édicules publics). Par ailleurs, si elle a pu recevoir des soutiens de l'Etat pour la construction de toilettes familiales, sa maîtrise d'ouvrage de l'assainissement reste lacunaire à la fois en termes stratégiques, techniques et financiers. Le projet vise à équiper 500 ménages en toilettes améliorées, adaptées au contexte péri-urbain et rural : doubles fosses permettant d'hygiéniser les boues, de les vidanger sans risque et d'amender les sols (un point essentiel, compte tenu des activités agricoles majoritaires dans la zone et des approches locales d'agroécologie, dont Ndiob est pionnière au Sénégal). Par ailleurs, 7 toilettes publiques seront construites au niveau des principaux équipements de la Commune (marché, stade, foyer de femmes et de jeunes travailleurs, coopérative agricole etc.). Le programme intègre des campagnes d'information pour le changement de comportement et des sessions de renforcement des capacités avec une expertise intervenant en accompagnement de la maîtrise d'ouvrage communale. Le projet bénéficiera à l'ensemble de la population de Ndiob (environ 20 000 personnes).